

14. Quel est le plus important ouvrage construit en Ontario en vue de la répression des crues, dont le gouvernement fédéral a défrayé une partie du coût?

15. Quel est le plus important ouvrage construit au Canada en vue de la répression des crues, dont le gouvernement fédéral a partagé les frais d'immobilisations?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): 1. \$4,200,000.

2. Les renseignements ne sont pas connus. C'est l'Administration des ouvrages de protection du cours supérieur de la Thames qui fait la répartition du coût du projet entre les municipalités membres.

3. Les renseignements ne sont pas connus (voir n° 2).

4. Les renseignements ne sont pas connus (voir n° 2).

5. Les avantages dépendront du projet d'aménagement qui relève de la province d'Ontario.

6. Oui.

7. Oui.

8. \$1,471,800.

9. Montant approuvé: \$4,635,252; coût réel: \$4,799,000.

10. \$3,966,563.87 au 30 novembre 1965.

11. A la Commission des ouvrages de protection de la Grand: \$2,598,126; à l'Administration des ouvrages de protection de la Grand: néant.

12. Aucune subvention fédérale à des projets de répression des crues n'a été accordée à l'Administration des ouvrages de protection du Toronto métropolitain. La province d'Ontario a reçu \$3,473,758.14 au 30 novembre 1965 au titre de contribution fédérale à la partie conjointe du programme de travaux de l'Administration des ouvrages de protection du Toronto métropolitain terminée à cette date.

13. Les renseignements ne sont pas connus et ne sont pas nécessaires pour étudier les projets de répression des crues soumis par les provinces lorsqu'elles demandent des subventions du gouvernement fédéral.

14. L'ouvrage le plus important pour la quantité d'eau retenue construit en Ontario en vue de la répression des crues et dont le gouvernement fédéral a défrayé une partie du coût est le barrage Shand.

15. L'ouvrage le plus important au Canada en vue de la répression des crues et dont le gouvernement fédéral a défrayé une partie du coût est la Voie de dérivation des crues pour le Winnipeg métropolitain, actuellement en construction et qui devrait être terminée au début de 1968.

[M. Lind.]

LE SERVICE DE RÉACTÉS D'AIR CANADA ENTRE MONTRÉAL ET HALIFAX

Question n° 714—**M. Forrestall:**

1. En ce qui concerne Halifax, quelle est la fréquence des services transatlantiques par avions à réaction d'Air Canada?

2. Va-t-on maintenir au moins une fois par semaine le service d'avion à réaction entre Montréal et Halifax?

M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La Direction d'Air Canada communique les renseignements suivants:

1. La fréquence du service transatlantique par avions à réaction d'Air Canada depuis Halifax durant l'hiver 1965-1966 est de deux fois la semaine, et de trois fois la semaine durant l'été de 1966.

2. Oui.

UN TROISIÈME JUGE DANS LE COMTÉ DE MIDDLESEX (ONT.)

Question n° 723—**M. Irvine:**

Quand présentera-t-on une modification qui permettra de nommer un troisième juge à la cour du comté de Middlesex?

L'hon. Lucien Cardin (ministre de la Justice): Aussitôt qu'il sera opportun, compte tenu de l'avancement réalisé dans le programme administratif.

[Français]

DEMANDES DES MUNICIPALITÉS DU COMTÉ DE KAMOURASKA

Question n° 737—**M. Dionne:**

1. Combien de demandes ont été faites en 1965 par les municipalités du comté de Kamouraska dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver?

2. Combien de ces demandes ont été acceptées, et quel montant a été accordé à l'égard de chacune de ces municipalités?

M. John C. Munro (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): 1. 26, en vertu du programme de 1965-1966.

2. 26. Ci-dessous la participation fédérale aux frais subis à l'égard de projets approuvés dans les municipalités du comté de Kamouraska: Andréville, \$3,000; Kamouraska, \$7,800; Mont-Carmel, \$9,210; Woodbridge, \$22,800; St-Alexandre, \$18,960; St-André (5 projets), \$35,900; Ste-Anne-de-la-Pocatière, \$10,740; St-Athanase, \$36,300; St-Denis, \$2,640; St-Éleuthère, \$3,600; St-Gabriel-Lalemant, \$2,700; St-Germain, \$7,200; Ste-Hélène (4 projets), \$15,912; St-Joseph-de-Kamouraska, \$3,000; St-Louis-de-Kamouraska, \$10,440; St-Pacôme (paroisse), \$6,600; St-Pacôme (village), \$15,240; St-Pascal (paroisse), \$9,300; St-Pascal (village), \$31,200.

ALLOCATIONS AUX INVALIDES

Question n° 740—**M. Godin:**

1. Au cours des années 1964 et 1965, quelle somme le gouvernement a-t-il déboursée en alloca-